

## RECHARGE EN COPROPRIÉTÉ :

# LES COÛTS D'EXPLOITATION D'UNE INFRASTRUCTURE

## COLLECTIVE



Comprendre **les coûts d'exploitation d'une infrastructure collective en copropriété** peut s'avérer **complexe** dans certains cas. Pour accompagner les copropriétaires et les syndicats de copropriété dans leur prise de décision, **cette fiche pratique** leur **propose une synthèse en trois postes de dépenses**.

### Schéma 1

Raccordement en aval  
des services généraux

### Schéma 2

Raccordement en aval d'un  
nouveau compteur dédié aux  
infrastructures de recharge

### Schéma 3

Raccordement via une colonne  
électrique alimentant un compteur  
individuel pour chaque borne

Poste de  
dépenses

**Abonnement pour la puissance du compteur électrique** auprès  
du **Gestionnaire du réseau de distribution d'électricité**

Mutualisé entre tous les utilisateurs

Individuel

Poste de  
dépenses

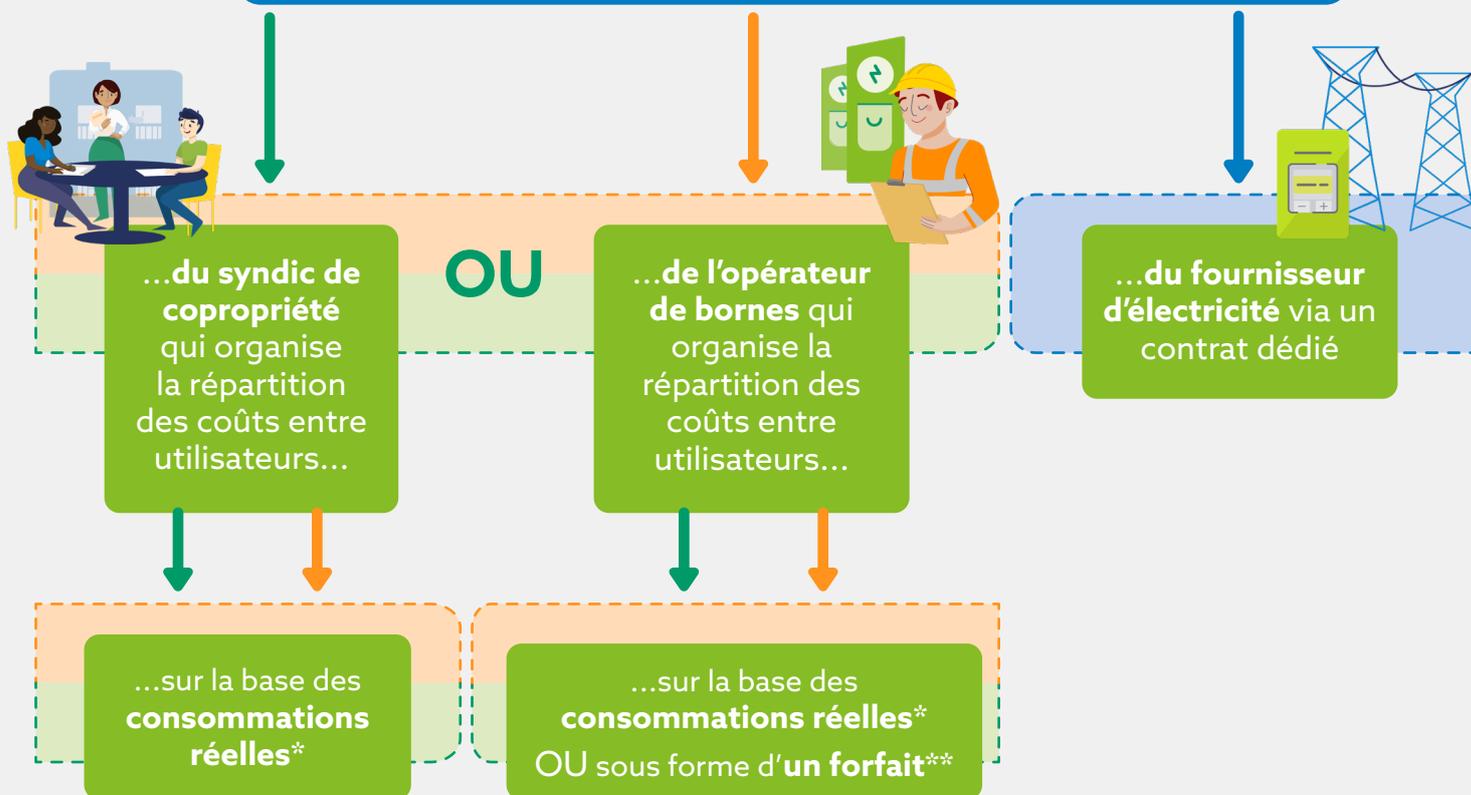
**Abonnement à un opérateur** pour l'exploitation de la borne

Individuel

Poste de dépenses

3

Paiement des consommations d'électricité auprès...



\*Consommations réelles mesurées par des systèmes de comptage certifiés ou agréés

\*\* Sans contrainte sur le comptage. Option éligible uniquement pour le schéma 2

Pour sélectionner la solution la plus adaptée à votre copropriété, n'hésitez pas à consulter notre **tableau de décision**.

**Pour tout savoir sur la mise en place d'une infrastructure collective en copropriété, consultez le guide réalisé par l'Avere-France et la fiche pratique dédiée.**

Programme piloté par :



Financé par :



Plus d'informations sur :



En partenariat avec :

